

Hubert
227

IX
ACTE DE DÉCÈS.



Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du *Dixième* jour du mois de *Vendémiaire* l'an
Neuf de la République française.

Acte de Décès de *Jean Van Der Helu*
décédé le *Dixième* jour du mois de *Vendémiaire*,
à quatre heures du *Matin*, profession de *Journaier*, âgé
de *vingt huit* ans, né à *la Hulpe*, Département
de *la Dyle*, demeurant à *Yssche* Département *Sud*
Jean *Van Der Helu*
fils de *Jean Van Der Helu* *Journaier*
de *la Hulpe*

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen *Jean Baptiste*
Mortens, demeurant à *Yssche*, profession
de *garde-champêtre*, qui a dit être *Ouvrier* de la
désunte, et par le Citoyen *Guillaume Mortens*
demeurant à *Yssche*, profession de *garde-champêtre* qui
a dit être *Ouvrier* de la désunte

Et ont signé *Van Der Helu*

[Signature]

Constaté par moi *Clement Rayé* adjoint au Maire
de la commune d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné: *Clement Rayé*

J. Hernalsteen
[Signature]

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'Yssche

Arrondissement communal de Bruxelles

Du *Neuf* jour du mois de *Novembre* l'an
de la République française.

Acte de Décès de *Gabriel Scheer*
décédé le *Neuf* jour du mois de *Novembre*,
à *huit* heures du *soir*, profession de *Secur en bois*, âgé
de *cinquante quatre* ans, né à *Cermeux*, Département
de *la Dyle*, demeurant à *Yssche* chef de
Mairie de *Hock*.

fils de
de

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen *Jean Van*
De Velde, demeurant à *Yssche*, profession
de *Officier de Santé*, qui a dit être *ami* du
désunt, et par le Citoyen *Paul Michiels*
demeurant à *Yssche*, profession de *Secur en bois*, qui
a dit être *ami* du désunt

Et ont signé avec moi

Constaté par moi *Clement Ruyss* adjoint au Maire
de la Commune d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. *Clement Ruyss*
Paul Michiels

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parens, voisins
ou amis.

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Vu *Grabeels* main
228

ACTE DE DÉCÈS.



Mairie d'Yssche

Arrondissement communal de Bruxelles

Du *Neuf* jour du mois de *Novembre* l'an
de la République française.

Acte de Décès de *Jeanne Las*
décédé le *Neuf* jour du mois de *Novembre*,
à une heure de la nuit, profession de
de *Six* mois *ans*, née à *Yssche*, Département
de *la Dyle*, demeurant à *Yssche*

filie de *Jean Las*
de *Lebrulle* au *Crau*

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen *Clement Ruyss*
demeurant à *Yssche*, profession
de *Coucheur*, qui a dit être *ami* de la
désunt, et par le Citoyen *Jean Baptiste De Maet*
demeurant à *Yssche*, profession de *fabriquer*, qui
a dit être *parent* de la désunt.

Et ont signé

Constaté par moi *Clement Ruyss* adjoint au Maire
de la Commune d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. *Clement Ruyss*
Jean Baptiste De Maet

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parens, voisins
ou amis.

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du quatrième jour du mois de Janvier l'an
seuf de la République française.

Acte de Décès de Pierre Hoff
décédé le neuf jour du mois de Janvier,
à quatre heures du soir, profession de Journalet, âgé
de soixante-sept ans, né à Woolant, Département
de la Dyle, demeurant à Yssche, Epoux
de Thérèse Van Eyck.
fils de _____ et
de _____

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen Martin Joseph
Laquie, demeurant à Yssche, profession
de Coffreur, qui a dit être Voisin du
désunt, et par le Citoyen Jean Baptiste Thuyss
demeurant à Yssche, profession de Cultivateur, qui
a dit être Voisin du désunt

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Et ont signé

Constaté par moi Clement Ruyé adjoint au Maire
de la Commune d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. Clement Ruyé

Martinus Josephus Laquie Jean Baptiste Thuyss

231

ACTE DE DÉCÈS.



Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du neuf jour du mois de Janvier l'an
seuf de la République française.

Acte de Décès de P. Joseph
décédé le neuf jour du mois de Janvier,
à huit heures du matin, profession de _____, âgé
de quatre ans, né à Yssche, Département
de la Dyle, demeurant à Yssche

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

fils de Jean Craps et
de Elisabeth De Wals

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen Jean Craps
Joseph, demeurant à Yssche, profession
de Journalier, qui a dit être ami du
désunt, et par le Citoyen Clement Ruyé
demeurant à Yssche, profession de Touillier, qui
a dit être Ami du désunt

Et ont signé

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Constaté par moi Clement Ruyé adjoint au Maire
de la Commune d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. Clement Ruyé

Jan Erven Clement Ruyé

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'Yssche

Arrondissement communal de Bruxelles

De ~~Cinquième~~ jour du mois de ~~Mars~~ l'an
de la République française.

Acte de Décès de Marie Thérèse Craps
décédé le ~~Neuf~~ jour du mois de ~~Mars~~,
à ~~huit~~ heures du ~~Soir~~, profession de ~~_____~~, âgée
de ~~Six~~ ans, née à ~~Yssche~~, Département
de ~~la Dyle~~, demeurant à ~~Yssche~~

filles de Jean Craps
de Elisabeth ~~de~~ Walu

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen Jean Craps
demeurant à ~~Yssche~~, profession de ~~_____~~
de ~~Joseph~~, qui a dit être ~~ami~~ de
la défunte, et par le Citoyen ~~Clement Ruy~~
demeurant à ~~Yssche~~, profession de ~~Coureur~~, qui
a dit être ~~ami~~ de la défunte

Et ont signé

Constaté par moi ~~Clement Ruy~~ adjoint au Maire
de la ~~Municipalité~~ d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné ~~Clement Ruy~~
Jan Erice ~~Clement Ruy~~

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'Yssche

Arrondissement communal de Bruxelles

Du ~~Neuf~~ jour du mois de ~~Mars~~ l'an
de la République française.

Acte de Décès de ~~Marie De~~
décédé le ~~Neuf~~ jour du mois de ~~Mars~~,
à ~~Six~~ heures du ~~Soir~~, profession de ~~Journalière~~, âgée
de ~~Vingt Sept~~ ans, née à ~~Yssche~~, Département
de ~~la Dyle~~, demeurant à ~~Yssche~~, épouse de
Jean Baptiste Van Der Kelen
fille de ~~Guillaume De~~ ~~Rue~~ et
de Anne Marie Van Der Kelen

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen ~~Gerard De Becker~~
demeurant à ~~Yssche~~, profession
de ~~Journalier~~, qui a dit être ~~Beau-frère~~ de la
défunte, et par le Citoyen ~~Jean Craps~~
demeurant à ~~Yssche~~, profession de ~~Journalier~~, qui
a dit être ~~ami~~ de la défunte

Et ont signé

Constaté par moi ~~Clement Ruy~~ adjoint au Maire
de la ~~Municipalité~~ d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné ~~Clement Ruy~~
Jan Erice ~~Jan Erice~~



Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins; et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

ACTE DE DÉCES.

Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du vingt-troisième jour du mois de Brumaire l'an
sept de la République française.

Acte de Décès de Jean Baptiste Van Der Put
décédé le vingt-troisième jour du mois de Brumaire,
à trois heures du soir, profession de ouvrier, âgé
de cinquante-huit ans, né à Yssche, Département
de la Dyle, demeurant à Yssche.

fil de Jean Baptiste Van Der Put
de Marie Marie De Lee

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen Jean Cuy
demeurant à Yssche, profession
de forgeron, qui a dit être ami du
désint, et par la Citoyenne Marie Anne Dominat
demeurant à Yssche, profession de Sage-femme, qui
a dit être ami du désint.

Et ont signé Exepte Marie Anne Dominat qui
a déclaré ne savoir écrire. a signé et se fléchit
Jan Eick

Constaté par moi Clement Raze adjoint au Maire
de la Commune d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. Clement Raze

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parens, voisins
ou amis.

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Vu et homologué

235

ACTE DE DÉCES.



Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du vingt-quatrième jour du mois de Brumaire l'an
sept de la République française.

Acte de Décès de Dorothee Veleu
décédé le vingt-quatrième jour du mois de Brumaire,
à une heure du matin, profession de ouvrière, âgée
de vingt ans, née à Bruxelles, Département
de la Dyle, demeurant à Yssche chez Jules Bergiers
au hameau de tombelle.
fil de Enfant de la Patrie
de

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les non-
On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parens, voisins
ou amis.

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen Jean Cuy
demeurant à Yssche, profession
de forgeron, qui a dit être ami de
la désint, et par le Citoyen Clement Raze
demeurant à Yssche, profession de Couvreur, qui
a dit être ami de la désint.

Et ont signé

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Jan Eick Constaté par moi Clement Raze adjoint au Maire
de la Commune d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. Clement Raze

ACTE DE DÉCES.

Mairie d'Yppele
Arrondissement communal de Bruxelles
Du quatrième jour du mois de Juin l'an
Neuf de la République française.

Acte de Décès de Lieve Van Eufcom
décédé le troisième jour du mois de Juin,
à deux heures du matin, profession de Journalier, âgé
de Deux ans, né à Yppele, Département
de la Dyle, demeurant à Yppele

fils de Thomas Van Eufcom et
de Jeanne De Coster

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen Jean Van
Muylen, demeurant à Yppele, profession
de Cipier, qui a dit être ami du
désunt, et par le Citoyen François Van Muylen
demeurant à Yppele, profession de Coucheur, qui
a dit être ami du désunt.

Et ont signé Les qu'ils ont écrit Signé au nom
Ce n'est qu'ils ont déclaré ne savoir écrire
Cause et Jletrés

Constaté par moi Clement Raje adjoint au Maire
de la Commune d'Yppele, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. Clement Raje

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parens, voisins
ou amis.

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

ACTE DE DÉCES.

Mairie d'Yppele
Arrondissement communal de Bruxelles
Du troisième jour du mois de Juin l'an
Neuf de la République française.

Acte de Décès de Antoine Goofseus
décédé le troisième jour du mois de Juin,
à deux heures du matin, profession de Fabriqueur, âgé
de quarante ans, né à Yppele, Département
de la Dyle, demeurant à Yppele
Célibataire
fils de Gaspar Goofseus
de Maria Anna Goofseus

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parens, voisins
ou amis.

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen Clement Raje
demeurant à Yppele, profession
de Coucheur, qui a dit être voisin du
désunt, et par le Citoyen Jean Baptiste De Waet
demeurant à Yppele, profession de Fabriqueur, qui
a dit être parent du désunt.

Et ont signé.

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Constaté par moi Clement Raje adjoint au Maire
de la Commune d'Yppele, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. Clement Raje

J. B. De Waet Clement Raje

ACTE DE DÉCES.

Mairie d'Yppel
Arrondissement communal de Bruxelles
Du *Deuxième* jour du mois de *Janvier* l'an
Neuf de la République française.

Acte de Décès de *Elisabeth Marchand*
décédée le *deuxième* jour du mois de *Janvier*,
à *Dix* heures du *matin*, profession de _____, âgée
de *quatre* mois *ans*, née à *Yppel*, Département
de *la Dyle*, demeurant à *Yppel*

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

filles de *François Marchand* _____ et
de *Marie Joseph Fullier*

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parens, voisins
ou amis.

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen *Guillaume*
Hernalsteens, demeurant à *Yppel*, profession
de *Garde-Champêtre*, qui a dit être *ami* _____
de la défunte, et par le Citoyen *Clement Raze*
demeurant à *Yppel*, profession de *Couvreur*, qui
a dit être *ami* _____ de la défunte

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Et ont signé.

Constaté par moi *Clement Raze* adjoint au Maire
de la Commune d'Yppel, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. *Clement Raze*
G. Hernalsteens
Clement Raze

ACTE DE DÉCES.

Mairie d'Yppel
Arrondissement communal de Bruxelles
Du *quatrième* jour du mois de *Janvier* l'an
Neuf de la République française.

Acte de Décès de *Marie Coutempere*
décédée le *deuxième* jour du mois de *Janvier*,
à *Six* heures du *matin*, profession de _____, âgée
de *Dix* mois *ans*, née à *Yppel*, Département
de *la Dyle*, demeurant à *Yppel*

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

filles de *François Coutempere* _____ et
de *Jean Chelmeaux*

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parens, voisins
ou amis.

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen *Jean Erix*
demeurant à *Yppel*, profession
de *Postier*, qui a dit être *ami* _____ de la
défunte, et par le Citoyen *Jean Delgout*
demeurant à *Yppel*, profession de *Sage-femme*, qui
a dit être *voisine* _____ de la défunte

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Et ont signé à l'exception de *Jean Delgout* qui ne
peut se faire écrire a cause de sa *goutte*

Constaté par moi *Clement Raze* adjoint au Maire
de la Commune d'Yppel, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. *Clement Raze*
Jean Erix

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'Ysselle
Arrondissement communal de Bruxelles
Du *vingt-neuf* jour du mois de *février* l'an
neuf de la République française.

Acte de Décès de *Arnold Heruolsteens*
décédé, le *neuf* jour du mois de *février*,
à *trois* heures du *matin*, profession de *Boucheur*, âgé
de *soixante-trois* ans, né à *Ysselle*, Département
de *la Dyle*, demeurant à *Ysselle*
célibataire
fils de *Jean Heruolsteens* et

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen *Jean Baptiste*
Maackaert, demeurant à *Ysselle*, profession
de *Boulangère*, qui a dit être *Voisin* du
désunt, et par le Citoyen *Clement Raze*
demeurant à *Ysselle*, profession de *Couvreur*, qui
a dit être *Voisin* du désunt

Et ont signé.

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Constaté par moi *Clement Raze* adjoint au Maire
de la Commune d'Ysselle, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. *Clement Raze*

J. Maackaert *Clement Raze*

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'Ysselle
Arrondissement communal de Bruxelles
Du *vingt-neuf* jour du mois de *février* l'an
neuf de la République française.

Acte de Décès de *Michel Van Craembroek*
décédé, le *neuf* jour du mois de *février*,
à *une* heure du *midy*, profession de _____, âgé
de *deux* ans, né à *Ysselle*, Département
de *la Dyle*, demeurant à *Ysselle*

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

fils de *Michel Van Craembroek* et
de *Anne Lucie Van den Daele*
Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen *Antoine*
Heruolsteens, demeurant à *Ysselle*, profession
de *Journaux*, qui a dit être *Voisin* du
désunt, et par le Citoyen *Clement Raze*
demeurant à *Ysselle*, profession de *Couvreur*, qui
a dit être *ami* du désunt

Et ont signé.

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Constaté par moi *Clement Raze* adjoint au Maire
de la Commune d'Ysselle, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. *Clement Raze*

Clement Raze

16
242

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'Yppehe
Arrondissement communal de Bruxelles
Du huitième jour du mois de Janvier l'an
Neuf de la République française.

Acte de Décès de Anne Marie Van den Plasch
décédée le même jour du mois de Janvier
à Dix heures du matin, profession de Journalier, âgée
de Vingt ans, née à Yppehe, Département
de la Dyle, demeurant à Yppehe

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

filles de Gerard Van den Plasch et
de Marie Anne De Noek

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen Jean Baptiste
De Noek, demeurant à Yppehe, profession
de Cordonnier, qui a dit être Voisin d
la défunte, et par le Citoyen Henry Speltinckx
demeurant à Yppehe, profession de Menuisier, qui
a dit être Voisin de la défunte

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Et ont signé

Constaté par moi Clement Raiffe adjoint au Maire
de la Commune d'Yppehe, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. Clement Raiffe

J. B. De Coster Hendricus Speltinckx

243

ACTE DE DÉCÈS.

2. Vite
à 3 heures du
matin

Mairie d'Yppehe
Arrondissement communal de Bruxelles
Du Premier jour du mois de Vriose l'an
Neuf de la République française.

Acte de Décès de Henry Waters
décédé le même jour du mois de Vriose
à neuf heures du soir, profession de
de huit ans, né à Yppehe, Département
de la Dyle, demeurant à Yppehe

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

filles de Guillaume Waters et
de Marie Elisabeth Van Mulder

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen Jean Cuy
demeurant à Yppehe, profession
de Jockeyeur, qui a dit être Ami du
défunt, et par le Citoyen Clement Raiffe
demeurant à Yppehe, profession de Cordonnier, qui
a dit être Ami du défunt

Et ont signé.

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Constaté par moi Clement Raiffe adjoint au Maire
de la Commune d'Yppehe, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. Clement Raiffe

Jan Eiers Clement Raiffe

ACTE DE DÉCES.

Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du premier jour du mois de Mars l'an
neuf de la République française.

Acte de Décès de Mathieu Loubauts
décédé le même jour du mois de Mars
à six heures du matin, profession de
de trois ans, né à Yssche, Département
de la Dyle, demeurant à Yssche

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

fils de Joseph Loubauts et
de Chèrese Braukant

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen Guillaume
Sermatsteus, demeurant à Yssche, profession
de garde champêtre, qui a dit être Voisin du
défunt, et par le Citoyen Jean Baptiste De Maet
demeurant à Yssche, profession de fabrier, qui
a dit être Voisin du défunt

Et ont signé.

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Constaté par moi Clement Raye adjoint au Maire
de la commune d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné.

Clement Raye

J. B. De Maet

ACTE DE DÉCES.

Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du premier jour du mois de Mars l'an
neuf de la République française.

Acte de Décès de François De Lape
décédé le même jour du mois de Mars
à six heures du matin, profession de Journalier, âgé
de trente six ans, né à Yssche, Département
de la Dyle, demeurant à Yssche

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

fils de Jean Joseph De Lape et
de Catharine Roumans

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen Jean Philippe
De Jans, demeurant à Yssche, profession
de Journalier, qui a dit être Voisin du
défunt, et par le Citoyen Jette Ost
demeurant à Yssche, profession de Journalier, qui
a dit être Beau frère du défunt

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Et ont signé Excepté Jette Ost qui ne déclare ne
s'avoir écrire à cause de sa flétté

Constaté par moi Clement Raye adjoint au Maire
de la commune d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné.

Clement Raye
Jeanne Philippus De Dierck

20
246

ACTE DE DÉCES.

Mairie d'Yssche

Arrondissement communal de Bruxelles

Du huitième jour du mois de Novembre l'an
Neuf de la République française.

Acte de Décès de Jean Joseph Depape
décédé le huitième jour du mois de Novembre
à Douze heures du soir, profession de tailleur, âgé
de quatre-vingt ans, né à Enghien, Département
de Hennegue, demeurant à Yssche
D'au De Catherine Wommens
fil de — et
de —

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parens, voisins
ou amis.

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen Joffe
quintens, demeurant à Yssche, profession
de journalier, qui a dit être Beau fils
désunt, et par le Citoyen Jeanphilippe Depape
demeurant à Yssche, profession de journalier, qui
a dit être Voisin du désunt

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Et ont signé Baptiste Joffe quintens qui m'a
De Claret ne savoir écrire à cause
d'être illettré

Constaté par moi Clement Raige adjoint au Maire
de la Commune d'Yssche faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. Clement Raige
Joannes Philippus De Baert

247

ACTE DE DÉCES.



Mairie d'Yssche

Arrondissement communal de Bruxelles

Du dixième jour du mois de Novembre l'an
Neuf de la République française.

Acte de Décès de Jeanne Sterckx
décédée le même jour du mois de Novembre
à huit heures du matin, profession de journalier, âgé
de vingt-cinq ans, né à Yssche, Département
de la Dyle, demeurant à Yssche

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parens, voisins
ou amis.

fil de Gille Sterckx
de Jeanne Carls et

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen Charles De
prés, demeurant à Yssche, profession
de Journalier, qui a dit être Voisin de la
désunte, et par le Citoyen Guillaume De Waet
demeurant à Yssche, profession de Journalier, qui
a dit être Voisin de la désunte

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Et ont signé

Constaté par moi Clement Raige adjoint au Maire
de la Commune d'Yssche faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. Clement Raige
C De Dye
Guillaume De Waet

ACTE DE DÉCES.

Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du Douzième jour du mois de Virose l'an
muf. de la République française.

Acte de Décès de Marie Pernie
décédé le Mueu jour du mois de Virose
à Deux heures de l'après-midi, profession de _____, âgée
de Un ans, née à Bruxelles, Département
de la Dyle, demeurant à Yssche

filles de la Patrie
de _____

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen Jean Dierx
demeurant à Yssche, profession
de Fosseur, qui a dit être Ouy de la
désunte, et par le Citoyen Arnold Maes
demeurant à Yssche, profession de Journalier, qui
a dit être Voisin de la désunte

Et ont signé Excepté Arnold Maes, qui ma
Déclaré ne savoir rien à cause être fluttre

Constaté par moi Clement Raje adjoint au Maire
de la Commune d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. // Clement Raje
Jan Dierx

248

ACTE DE DÉCES.



Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du huitième jour du mois de Virose l'an
muf. de la République française.

Acte de Décès de François Stroot aut
décédé le Mueu jour du mois de Virose
à une heure du matin, profession de _____, âgé
de quatre ans, né à Yssche, Département
de la Dyle, demeurant à Yssche
fils naturel de Marie Anne Stroot aut
de _____

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parens, voisins
ou amis.

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen Jean Dierx
demeurant à Yssche, profession
de Fosseur, qui a dit être Voisin du
désunt, et par le Citoyen Clement Raje
demeurant à Yssche, profession de Cornelier, qui
a dit être Voisin du désunt.

Et ont signé

Constaté par moi Clement Raje adjoint au Maire
de la Commune d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. // Clement Raje
Jan Dierx

24 250

ACTE DE DÉCES.

Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du ~~septième~~ jour du mois de ~~Novembre~~ l'an
~~1865~~ de la République française.

Acte de Décès de ~~Jean Delmer~~ épouse de ~~Jean Verhey~~
décédé le ~~même~~ jour du mois de ~~Novembre~~,
à ~~deux~~ heures du ~~matin~~, profession de ~~Journalier~~, âgé
de ~~quarante-huit~~ ans, né à ~~Bulderberg~~, Département
de ~~la Dyle~~, demeurant à ~~Yssche~~.

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

filles légitimes de ~~Jules~~ de ~~Delmer~~ et
de ~~Lucie~~ ~~Flabott~~.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parens, voisins
ou amis.

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen ~~Jean~~ ~~Eux~~
demeurant à ~~Yssche~~, profession
de ~~Forgeron~~, qui a dit être ~~Ouvrier~~
des ~~défunt~~, et par le Citoyen ~~Clement~~ ~~Rays~~
demeurant à ~~Yssche~~, profession de ~~Commissaire~~, qui
a dit être ~~Ouvrier~~ des ~~défunt~~.

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Et ont signé

Constaté par moi ~~Clement Rays~~ adjoint au Maire
de la Commune d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. ~~Clement Rays~~
~~Jan Eux~~
~~Clement Rays~~

251

ACTE DE DÉCES.



Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du ~~septième~~ jour du mois de ~~Novembre~~ l'an
~~1865~~ de la République française.

Acte de Décès de ~~Pierre Antoine~~ ~~Roudou~~
décédé le ~~même~~ jour du mois de ~~Novembre~~,
à ~~deux~~ heures du ~~matin~~, profession de , âgé
de ~~six~~ mois ~~ans~~, né à ~~Yssche~~, Département
de ~~la Dyle~~, demeurant à ~~Yssche~~.

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

fil de ~~Antoine~~ ~~Roudou~~ et
de ~~Marie~~ ~~De~~ ~~Mouaet~~.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parens, voisins
ou amis.

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen ~~Nuaise~~
~~Permalit~~ ~~deus~~, demeurant à ~~Yssche~~, profession
de ~~Cordonnier~~, qui a dit être ~~Ouvrier~~ du
désunt, et par le Citoyen ~~Jean Baptiste~~ ~~De~~ ~~Wael~~
demeurant à ~~Yssche~~, profession de ~~Cabotier~~, qui
a dit être ~~Ami~~ du désunt.

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Et ont signé.

Constaté par moi ~~Clement Rays~~ adjoint au Maire
de la Commune d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. ~~Clement Rays~~
~~Nicolas~~ ~~Hernandez~~

26 252

ACTE DE DÉCES.

Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du Quatrième jour du mois de Mars l'an
Neuf de la République française.

Acte de Décès de Catharine Kumpes Vandenfrançois Rans
décédé le Même jour du mois de Mars,
à Dix heures du Soir, profession de Journalier, âgé
de Soixante-trois ans, né à Yssche, Département
de la Dyle, demeurant à Yssche

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

fil - de _____ et
de _____

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen Jean Michiels
demeurant à Yssche, profession
de Laborateur, qui a dit être Veuf de la
désunte, et par le Citoyen Gilles Van Lee
demeurant à Yssche, profession de Charbonnier, qui
a dit être Beau-fils de la désunte

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Et ont signé Excepté Gilles Van Lee qui n'a
Declaré au Secours Ecrite à cause de l'Alité

Constaté par moi Clement Raze adjoint au Maire
d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. // Clement Raze
Jean Michiels

253

ACTE DE DÉCES.



Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du Deuxième jour du mois de Plusieurs l'an
Neuf de la République française.

Acte de Décès de Marie Ann Van Der Borcht
décédé le Même jour du mois de Plusieurs,
à Deux heures du La nuit, profession de _____, âgé
de Trois mois ans, né à Yssche, Département
de la Dyle, demeurant à Yssche

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

fil - de Henri Van Der Borcht et
de Elisabeth De Becker

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen Jean Cuyx
demeurant à Yssche, profession
de Tisserand, qui a dit être Ami de la
désunte, et par le Citoyen Clement Raze
demeurant à Yssche, profession de Commerçant, qui
a dit être Ami de la désunte

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Et ont signé _____

Constaté par moi Clement Raze adjoint au Maire
d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. // Clement Raze

Jan Eriess
Clement Raze

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du Deuxième jour du mois de Mars l'an
neuf de la République française.

Acte de Décès de Antoine Michiels
décédé le même jour du mois de Mars
à deux heures du soir, profession de Cultivateur, âgé
de quarante-huit ans, né à Yssche, Département
de la Dyle, demeurant à Yssche

fils de Nicolas Michiels et
de Anne Catharine De Vri

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen Jean Cuij
demeurant à Yssche, profession
de Tisserand, qui a dit être Voisin
d'un défunt, et par le Citoyen Clement Ruyt
demeurant à Yssche, profession de Couvreur, qui
a dit être Voisin d'un défunt.

Et ont signé

Constaté par moi Clement Ruyt adjoint au Maire
d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné.
Clement Ruyt

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

ACTE DE DÉCÈS.



Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du troisième jour du mois de Mars l'an
neuf de la République française.

Acte de Décès de François Lott
décédé le même jour du mois de Mars
à dix heures du soir, profession de Cultivateur, âgé
de cinquante-sept ans, né à Yssche, Département
de la Dyle, demeurant à Yssche

fils de François Lott et
de Catharine Delgout

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen Pierre
Van den Dael, demeurant à Yssche, profession
de Charpentier, qui a dit être Voisin
d'un défunt, et par le Citoyen Pierre Boon
demeurant à Yssche, profession de Journalier, qui
a dit être Voisin d'un défunt

Et ont signé

Constaté par moi Clement Ruyt adjoint au Maire
d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné.
Clement Ruyt

B. Van den Dael geeter boon

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du troisième jour du mois de Pluviose l'an
neuf de la République française.

Acte de Décès de Elisabeth Capot
décédé le troisième jour du mois de Pluviose,
à deux heures du soir, profession de —, âgé
de vingt ans, né à Coudun, Département
de la Dyle, demeurant à Yssche

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

filles Naturel de — et
de Ann Catharine Capot
Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen Jean Eric
—, demeurant à Yssche, profession
de Fosseur, qui a dit être Omi de la
désunte, et par le Citoyen Clement Raze
demeurant à Yssche, profession de Couvreur, qui
a dit être Voisin de la désunte

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Et ont signé

Constaté par moi Clement Raze adjoint au Maire
de la Municipalité d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné.

Jean Eric Clement Raze

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du septième jour du mois de pluviose l'an
neuf de la République française.

Acte de Décès de Paul Charles
décédé le septième jour du mois de pluviose,
à dix heures du soir, profession de —, âgé
de trois ans, né à Yssche, Département
de la Dyle, demeurant à Yssche
fil de Paul Charles
de Anne Marie Demol

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen Jean
Prix, demeurant à Yssche, profession
de Fosseur, qui a dit être ami de
désunt, et par le Citoyen Gustave Van Tuycom
demeurant à Yssche, profession de Champêtre, qui
a dit être ami de désunt

Et ont signé

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Constaté par moi Clement Raze adjoint au Maire
de la Municipalité d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné.

Jean Eric Gustave Van Tuycom

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'Issle
Arrondissement communal de Bruxelles
Du septiem jour du mois de pluviose l'an
neuf de la République française.

Acte de Décès de Jean Baptiste De Becker
décédé le même jour du mois de pluviose
à deux heures du soir, profession de
de quatre ans, né à Yffche, Département
de la Dyle, demeurant à Yffche

filz de Jean Baptiste De Becker — — — et
de Anne Marie Ottart

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen Jean
Eriec - - , demeurant à Yssé, profession
de fossoyeur , qui a dit être ami - - - du
désunt , et par le Citoyen Guillaume Van Eijck
demeurant à Egalemont, profession de garde Champêtre, qui
a dit être ami - - - d - - - désunt. - -

Et ont signé

Constaté par moi *Clement Raje* adjoint. Maire
de la Commune de *St-Jean* faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. *1/1 Clement Raje*

John Engsvanhusen

Il faut énoncer si la personne décédée est mariée, veuve ou célibataire ; et si elle est mariée, les noms et prénoms du survivant, et, s'il est possible de le savoir, les noms de ses père et mère.

On mettra les noms, prénoms, profession et domicile des témoins, et s'ils sont parens, voisins ou amis.

Si les déclarans ne savent signer, il en sera fait mention. Si le décès a été constaté à la suite d'un accident par un officier de police, il en sera fait mention, et le procès-verbal sera relaté.

A C T E D E D É C E S.

Mairie d'yssehe
Arrondissement communal d. Bruseilles
Du Septiem jour du mois de pluviose l'an
neuf de la République française.

Acte de Décès de *ambroise Van Loos*
 décédé le *même* jour du mois de *pluviose*,
 à *onze* heure du *soir*, profession de *Cultivateur*, âgé
 de *cinquante* ans, né à *yssche*, Département
 de *l'Escluse*, demeurant à *yssche* pour
 de *Elisabet Roets*
 fils de *ambrois Van loo* et
 de _____

Il faut énoncer si la personne décédée est mariée, veuve ou célibataire ; et si elle est mariée, les noms et prénoms du survivant, et, s'il est possible de le savoir, les noms de ses père et mère.

On mettra les noms, prénoms, profession et domicile des témoins, et s'ils sont parens, voisins ou amis.

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen *Pierre Vandendael*, demeurant à *Yssche*, profession de *Charpantier*, qui a dit être *Voisien* d'ancien, et par le Citoyen *François Vanloo* demeurant à *Yssche*, profession de *journelier*, qui a dit être *neveu* d'ancien d'ancien

Et ont signé

Si les déclarans ne savent signer, il en sera fait mention. Si le décès a été constaté à la suite d'un accident par un officier de police, il en sera fait mention, et le procès-verbal sera relaté.

Constaté par moi *Clément Raze* — Maire
de la Commune de *Spiez* faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. *1/1 Clément Raze*

L'Etat civil soussigné.
 J. van den Dael
 Element Kuyse
 Andries van Lee

94 260

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'Yssche

Arrondissement communal de Bruxelles

Du ~~neuvième~~ jour du mois de ~~pluviose~~ l'an
neuf de la République française.

Acte de Décès de anne Warge

décédée le même jour du mois de pluviose,
à 8 1/2 heures du matin, profession de -----, âgée
de huit ans, née à Yssche, Département
de la Dyle, demeurant à Yssche

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

filles de jean Joseph Warge
et de Elisabet mous

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parens, voisins
ou amis.

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen jean Joseph
Warge, demeurant à Yssche, profession
de journalier, qui a dit être père de la
désunte, et par la Citoyenne marianne Dominet
demeurant à Yssche, profession de lavageuse, qui
a dit être amie de la désunte.

Et ont signé De Clave de Javou Erive
a Canle Dattre Hiten

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Constaté par moi Clement Raye adjoint Maire
de la commune d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. // Clement Raye

261

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'Yssche

Arrondissement communal de Bruxelles

Du ~~neuvième~~ jour du mois de ~~pluviose~~ l'an
neuf de la République française.

Acte de Décès de andre heris

décédé le neuvième jour du mois de pluviose,
à une heure du midi, profession de -----, âgé
de deux mois, né à Yssche, Département
de la Dyle, demeurant à Yssche

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée;
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

fil de jean heris

et de jeanne marie Van der letter

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parens, voisins
ou amis.

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen andre
heris, demeurant à Yssche, profession
de lisseur, qui a dit être oncle de
désunt, et par le Citoyen ambroise heris
demeurant à Yssche, profession de journalier, qui
a dit être oncle de désunt.

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Et ont signé De Clave de Javou Erive
a Canle Dattre Hiten

Constaté par moi Clement Raye adjoint Maire
de la commune d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. // Clement Raye

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du douzième jour du mois de pluviôse l'an
neuf de la République française.

Acte de Décès de François Humps
décédé le même jour du mois de pluviôse
à cinq heures du soir, profession de Cultivateur, âgé
de quatre-vingt ans, né à Yssche, Département
de Dyle, demeurant à Yssche
de Marienne Borremans
fils de Jean Humps
de Jeanne Loris

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen Pierre
Boon, demeurant à Yssche, profession
de journalier, qui a dit être le voisin
désigné, et par le Citoyen Jean De Cat
demeurant à Yssche, profession de journalier, qui
a dit être le voisin désigné

Et ont signé

Constaté par moi Clement Ruysscheyck Maire
d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. Clement Ruysscheyck
Jean De Cat

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du quatorzième jour du mois de pluviôse l'an
neuf de la République française.

Acte de Décès de Marie Thérèse Humps
décédée le même jour du mois de pluviôse
à quatre heures du matin, profession de
de douze ans, née à Yssche, Département
de la Dyle, demeurant à Yssche

et
fille de Gerard Humps
de Anne Thérèse La Croix

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen Gerard
Humps, demeurant à Yssche, profession
de fleuriste, qui a dit être le père
désigné, et par le Citoyen Jean Eriex
demeurant à Yssche, profession de potteleur, qui
a dit être l'ami désigné

Et ont signé Excepté Gerard Humps qui a déclaré
ne savoir écrire

Constaté par moi Clement Ruysscheyck Maire
d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. Clement Ruysscheyck

Jean Eriex

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du *vingt* jour du mois de *pluviose* l'an
neuf de la République française.

Acte de Décès de *françois de cat*
décédé le *vingt* jour du mois de *pluviose*,
à *deux* heure du *soir*, profession de *journetier*, âgé
de *trante* ans, né à *Yssche*, Département
de *la Dyle*, demeurant à *Yssche*

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

fils de *jean de cat* et
de *jeanne van haden*

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen *jean*
de cat, demeurant à *Yssche*, profession
de *journetier*, qui a dit être *père* du
désunt, et par le Citoyen *guillaume de vaet*
demeurant à *Yssche*, profession de *demestique* qui
a dit être *ami* du désunt

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Et ont signé *Esprit jean de cat*
qui a de clare ne savoir écrire

Constaté par moi *Clement Raje* — Maire
de la *commune d'Yssche* faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. *Clement Raje*

Gilliam Dessaut

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du *vingt* jour du mois de *pluviose* l'an
neuf de la République française.

Acte de Décès de *jean albert romanns*
décédé le *vingt* jour du mois de *pluviose*,
à *sept* heures du *soir*, profession de *...*, âgé
de *sept* ans, né à *Yssche*, Département
de *la Dyle*, demeurant à *Yssche*

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

fils de *jose romanns* et
de *Elisabet van laeynen*

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

Sur la déclaration à moi faite par les Citoyen *jose*
Rommans, demeurant à *Yssche*, profession
de *journetier*, qui a dit être *père* du
désunt, et par le Citoyen *nicolas de vaet*
demeurant à *Yssche*, profession de *tisserand* qui
a dit être *ami* du désunt

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Et ont signé *Esprit jose romanns*
qui a de clare ne savoir écrire

Constaté par moi *Clement Raje* — Maire
de la *commune d'Yssche* faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. *Clement Raje*

nicolas de vaet

40 266

ACTE DE DÉCES.

Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du dix-neuf jour du mois de pluviôse l'an
neuf de la République française.

Acte de Décès de Henry Van Keijenbergh
décédé le même jour du mois de pluviôse
à cinq heures du soir, profession de journalier, âgé
de dix-huit ans, né à Yssche, Département
de la Dyle, demeurant à Yssche

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

fils de Jean Van Keijenbergh et
de Jeanne De Wecker

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen Jean
Van Keijenbergh demeurant à Yssche, profession
de journalier, qui a dit être père du
décédé, et par le Citoyen Paul Charliers
demeurant à Yssche, profession de tisserand, qui
a dit être voisin du défunt

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Et ont signé De Clare ne savoir écrire

Constaté par moi Clement Ruyssch, Maire
de la commune d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. // Clement Ruyssch

267

ACTE DE DÉCES.



Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du vingt-trois jour du mois de pluviôse l'an
neuf de la République française.

Acte de Décès de Barbe Staout
décédée le même jour du mois de pluviôse
à cinq heures du matin, profession de
de cinq mois, née à Yssche, Département
de la Dyle, demeurant à Yssche

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

filles de Jean Staout et
de Catrine Vander Linden

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen Jean Staout
demeurant à Yssche, profession
de journalier, qui a dit être père du
décédé, et par le Citoyen Simon abts
demeurant à Yssche, profession de journalier, qui
a dit être amis du défunt

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Et ont signé Exepte Jean Staout qui ne sait
ne savoir écrire

Constaté par moi Clement Ruyssch, Maire
de la commune d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. // Clement Ruyssch

Simon abts

ACTE DE DÉCES.

Mairie d'Yssche

Arrondissement communal de Bruxelles
Du Vingt-troisième jour du mois de pluviôse l'an
neuf de la République française.Acte de Décès de *Elisabeth Devaet*
décédé le Vingt-troisième jour du mois de pluviôse
à dix heures du soir, profession de *journalière*, âgé
de trente-trois ans, né à *Erps*, Département
de *Liège*, demeurant à *Yssche* épouse
de *Jaques Halsteens*
fils de *Mathieu Devaet*
de *Cathrine Verhaert*Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.Sur la déclaration à moi faite par les Citoyen *Jaques*
Halsteens, demeurant à *Yssche*, profession
de *journalière*, qui a dit être *Epon* de
désunt, et par le Citoyen *Henri De Kock*
demeurant à *Yssche*, profession de *journalière*, qui
a dit être *Voisin* de désunt.Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.Et ont signé *De Charles ne Savoir écrire*
à cause d'être illettréConstaté par moi *Clement Ruyjs* adjoint de Maire
de la commune d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. *Clement Ruyjs*

ACTE DE DÉCES.



Mairie d'Yssche

Arrondissement communal de Bruxelles
Du trentième jour du mois de pluviôse l'an
neuf de la République française.Acte de Décès de *Jean-Claude De Vaet*
décédé le *même* jour du mois de *pluviôse*,
à *six* heures du matin, profession de *...*, âgé
de *vingt-neuf* ans, né à *Yssche*, Département
de *la Dyle*, demeurant à *Yssche*Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.fils de *Pierre De Vaet*
de *Cathrine Croket*
Sur la déclaration à moi faite par les Citoyen *Pierre*
De Vaet, demeurant à *Yssche*, profession
de *Chaudronnier*, qui a dit être *père* de
désunt, et par le Citoyen *Guillaume Bernaert*
demeurant à *Yssche*, profession de *maçon*, qui
a dit être *ami* de désunt.Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Et ont signé

Constaté par moi *Clement Ruyjs* adjoint de Maire
d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. *Clement Ruyjs*

ACTE DE DÉCES.

Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruges
Du premier jour du mois de Ventose l'an
neuf de la République française.

Acte de Décès de *trese Van Cranebroek*
décédé le *mem* jour du mois de *Ventose*
à *trois heure du matin*, profession de *---*, âgé
de *Cinq* ans, né à *Yssche*, Département
de *la Dyle*, demeurant à *Yssche*

filles de *Michel Van Cranebroek* et
de *Joanni Van den Schreack*

Sur la déclaration à moi faite par les Citoyen *Michel*
Van Cranebroek, demeurant à *Yssche*, profession
de *journalier*, qui a dit être *perre* de
désunt, et par le Citoyen *Clement Raire*
demeurant à *Yssche*, profession de *Tonnelier*, qui
a dit être *ami* de désunt

Et ont signé *Elypte Michel Van Cranebroek*
qui a déclaré ne savoir écrire
à cause de son illétre

Constaté par moi *Clement Raire* adj. Maire
de la Commune d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. *Clement Raire*

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

271

ACTE DE DÉCES



Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruges
Du premier jour du mois de Ventose l'an
neuf de la République française.

Acte de Décès de *Pierre Hump*
décédé le *mem* jour du mois de *Ventose*
à *Sept heure du matin*, profession de *garde champ*, âgé
de *Soixante* ans, né à *Yssche*, Département
de *la Dyle*, demeurant à *Yssche* Epou
de *Sasana Van pé*
fil de *Pierre Hump* et
de *---*

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

Sur la déclaration à moi faite par les Citoyen *Jean*
Baptiste Hump demeurant à *Yssche*, profession
de *journalier*, qui a dit être *Fils* de
désunt, et par le Citoyen *Jean Baptiste de Coster*
demeurant à *Yssche*, profession de *journalier*, qui
a dit être *ami* de désunt

Et ont signé

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Joannes Baptista constaté par moi *Clement Raire* adj. Maire
de la Commune d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. *Clement Raire*
Jean Baptista de Coster

272

ACTE DE DÉCES.

Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du premier jour du mois de Ventose l'an
neuf de la République française.

Acte de Décès de *tride De Cat*
décédé le *même* jour du mois de *Ventose*
à *huit* heure du *soir*, profession de *journalier*, âgé
de *sept* ans, né à *Yssche*, Département
de *la Dyle*, demeurant à *Yssche*

filles de *jean De Cat* et
de *Elisabet paternus*

Sur la déclaration à moi faite par les Citoyen *Jacques*
De pre, demeurant à *Yssche*, profession
de *journalier*, qui a dit être *ami* de
désunt, et par le Citoyen *Gille Brankier*
demeurant à *Yssche*, profession de *journalier*, qui
a dit être *ami* de désunt

Et ont signé avec moi

Constaté par moi *Clement Kays* adj. Maire
de la Commune d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. *Clement Kays*
Jacobus De pre
Egidius Brankier

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parens, voisins
ou amis.

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

273

ACTE DE DÉCES.



Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du quatrième jour du mois de Ventose l'an
neuf de la République française.

Acte de Décès de *Elisabet Vandenplas*
décédé le *même* jour du mois de *Ventose*
à *huit* heure du *soir*, profession de *journalier*, âgé
de *deux* ans, né à *Yssche*, Département
de *la Dyle*, demeurant à *Yssche*

filles de *Gerard Vandenplas* et
de *Mari anne De Cock*

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen *Gerard*
Vandenplas, demeurant à *Yssche*, profession
de *journalier*, qui a dit être *père* de
désunt, et par le Citoyen *Clement Kays*
demeurant à *Yssche*, profession de *journalier*, qui
a dit être *ami* de désunt

Et ont signé *Gerard Vandenplas*
qui a déclaré ne savoir écrire
à l'aj. *Dietrich*

Constaté par moi *Clement Kays* adj. Maire
de la Commune d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. *Clement Kays*

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parens, voisins
ou amis.

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du cinq^{eu} jour du mois de Ventôse l'an
neuf de la République française.

Acte de Décès de *Marie Anne Humpst*
décédé le *neuf* jour du mois de *Ventôse*,
à *huit* heure du *soir*, profession de *-----*, âgé
de *Sept* ans, né à *Yssche*, Département
de *la Dyle*, demeurant à *Yssche*

filles de *François Humpst*
de *Marie Weyenberghe*

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen *Pier Boon*
demeurant à *Yssche*, profession
de *journalier*, qui a dit être *ami* de
défunt, et par le Citoyen *François Felleman*
demeurant à *Yssche*, profession de *journalier*, qui
a dit être *ami* de défunt

Et ont signé *avec moi*

Constaté par moi *Clement Kays* Maire
de la Commune d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. *Clement Kays*

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du *onziem* jour du mois de *Ventôse* l'an
neuf de la République française.

Acte de Décès de *Henri Depre*
décédé le *neuf* jour du mois de *Ventôse*,
à *neuf* heure du *midi*, profession de *Cultivateur*, âgé
de *soixante* ans, né à *Yssche*, Département
de *la Dyle*, demeurant à *Yssche*
Epouse *Marie Catherine Mouriau*
filles de *Henri Depre*
de *Amarius Soudmans*

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen *Jean Baptiste Janssens*
demeurant à *Yssche*, profession
de *Charron*, qui a dit être *ami* de
défunt, et par le Citoyen *Jean Baptiste De Coster*
demeurant à *Yssche*, profession de *Charron*, qui
a dit être *ami* de défunt

Et ont signé *avec moi*

Constaté par moi *Clement Kays* Maire
de la Commune d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. *Clement Kays*

Jean B Janssens
Jean B De Coster

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du *vingt* jour du mois de *ventôse* l'an
neuf de la République française.

Acte de Décès de *Eli Sabet montens*
décédé le *neuf* jour du mois de *ventôse*,
à *onze* heure du *midi*, profession de *journaler*, âgé
de *vingt* ans, né à *Yssche*, Département
de la *Dyle*, demeurant à *Yssche*

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

fille de *jean montens*
de *Eli Sabet folier*

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

Sur la déclaration à moi faite par les Citoyen *jean*
Evex, demeurant à *Yssche*, profession
de *journalier*, qui a dit être *ami* de
décédé, et par le Citoyen *antoine montens*
demeurant à *Yssche*, profession de *démâtrique*, qui
a dit être *frère* de décédé

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Et ont signé *Esprit antoine montens* qui
a déclaré ne savoir écrire à cause
de son illettré

Constaté par moi *Clement Rayze* adjoint Maire
de la commune d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. *Clement Rayze*

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du *vingt* jour du mois de *ventôse* l'an
neuf de la République française.

Acte de Décès de *marie Faymaux*
décédée le *vingt* jour du mois de *ventôse*, à *sept*
à *deux* heures du *matin*, profession de *Couturière*, âgé
de *quarante* ans, né à *Yssche*, Département
de la *Dyle*, demeurant à *Yssche*

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

fille de *antoine Faymaux*
de *anne mari Branson*

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen *jean*
Faymaux, demeurant à *Yssche*, profession
de *Couturière*, qui a dit être *seur* de
décédée, et par le Citoyen *Clement Rayze*
demeurant à *Yssche*, profession de *tonnelier*, qui
a dit être *parent* de décédée

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Et ont signé *Esprit antoine Faymaux* qui
a déclaré ne savoir écrire à cause
de son illettré

Constaté par moi *Clement Rayze* adjoint Maire
de la commune d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. *Clement Rayze*

ACTE DE DÉCES.

Mairie d'Yssche

Arrondissement communal de Bruxelles

Du *Vingt-trois* jour du mois de *Ventose* l'an
neuf de la République française.

Acte de Décès de *Elisabeth Humps*

décédé le *Vingt-trois* jour du mois de *Ventose*,
à *11* heure du *matin*, profession de *journalière*, âgé
de *cinquante* ans, né à *Yssche*, Département
de *la Dyle*, demeurant à *Yssche* *épouse*

filles *naturelles* *très* *Humps*
de *très* *Humps*

Sur la déclaration à moi faite par les Citoyens *Gille*
Bergiers, demeurant à *Yssche*, profession
de *journalière*, qui a dit être *voisin* de
désunt, et par le Citoyen *Pierre Hoes*
demeurant à *Yssche*, profession de *journalière*, qui
a dit être *voisin* de désunt

Et ont signé De Chacune savoir *Elvire*
Alaude *Frédéric Mitter*

Constaté par moi *Clement Ruyge* *adjoint* Maire
de la Commune d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. *Clement Ruyge*

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms;
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

ACTE DE DÉCES.

Mairie d'Yssche

Arrondissement communal de Bruxelles

Du *Vingt-trois* jour du mois de *Ventose* l'an
neuf de la République française.

Acte de Décès de *Petronil Verdoot*

décédé le *Vingt-trois* jour du mois de *Ventose*,
à *une* heure du *soir*, profession de *journalière*, âgé
de *Vingt* ans, né à *Yssche*, Département
de *la Dyle*, demeurant à *Yssche*

filles de *Jean Verdoot*
de *Elise De Becker*

Sur la déclaration à moi faite par les Citoyens *Jean*
De mol, demeurant à *Yssche*, profession
de *journalière*, qui a dit être *ami* de
désunt, et par le Citoyen *Henri Michiels*
demeurant à *Yssche*, profession de *journalière*, qui
a dit être *ami* de désunt

Et ont signé avec moi

Constaté par moi *Clement Ruyge* *adjoint* Maire
de la Commune d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. *Clement Ruyge*

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms;
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parents, voisins
ou amis.

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

54 280

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'Yssche

Arrondissement communal de Bruxelles

Du troisiem jour du mois de germinael l'an
neuf de la République française.

Acte de Décès de trese Kumps

décédé le troisiem jour du mois de germinael
à Sept heure du matin, profession de journaliers, âgé
de quatrevingtquatre ans, né à Yssche, Département
de la Dyle, demeurant à Yssche

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

filles de henri Kumps
de anne marie de mol

et

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parens, voisins
ou amis.

Sur la déclaration à moi faite par les Citoyen henri
Michiels, demeurant à Yssche, profession
de journaliers, qui a dit être Voisin de
désunt, et par le Citoyen Jean Baptiste de mol
demeurant à Yssche, profession de journaliers, qui
a dit être ami de désunt

Et ont signé avec moi

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Constaté par moi Clement Kuyse adjoint du Maire
de la Commune d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. Clement Kuyse

ADJ. M. KUYSE
CLEMENT KUYSE

281

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'Yssche,

Arrondissement communal de Bruxelles

Du cinquiem jour du mois de germinael l'an
neuf de la République française.

Acte de Décès de marianne jacob

décédée le meme jour du mois de germinael
à huit heure du soir, profession de
de Marie-Louise, née à Nollégem, Département
de la Dyle, demeurant à Yssche

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

filles de pierre jacob
de Cathrine floofs

et

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parens, voisins
ou amis.

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen henri
de mol, demeurant à Yssche, profession
de journaliers, qui a dit être ami de
désunt, et par le Citoyen Jean Van Kuylenburg
demeurant à Yssche, profession de journaliers, qui
a dit être ami de désunt

Et ont signé avec moi

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Constaté par moi Clement Kuyse adjoint du Maire
de la Commune d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. Clement Kuyse

H. D. MOI
I. V. K. B.

ACTE DE DÉCES.

Mairie d'Yssche

Arrondissement communal de Bruxelles

Du *Septième* jour du mois de *germinal* l'an
nous de la République française.

Acte de Décès de *Cotrine goosens*
 décédé le *même* jour du mois de *germinal*,
 à *onze* heure du *midi*, profession de *journalier*, âgé
 de *vingt-cinq* ans, né à *Yssche*, Département
 de *la Dyle*, demeurant à *Yssche*
et de *Bartolome herualléens*

fil - de
 de

Sur la déclaration à moi faite par les Citoyen *piere*
godeseij, demeurant à *Yssche*, profession
 de *journalier*, qui a dit être *ami* de
 défunt, et par le Citoyen *antoine putemans*
 demeurant à *Yssche*, profession de *journalier*, qui
 a dit être *ami* de défunt

Et ont signé *Esprit anton putemans*
qui a de l'aveu ne savoir écrire

Constaté par moi *Clement Kays* adjoint Maire
 de *la commune d'Yssche* faisant les fonctions d'officier public de
 l'état civil, soussigné. *Clement Kays*

piere godeseij

Il faut énoncer si la per-
 sonne décédée est mariée,
 veuve ou célibataire; et si
 elle est mariée, les noms
 et prénoms du survivant,
 et, s'il est possible de le sa-
 voir, les noms de ses père
 et mère.

On mettra les noms,
 prénoms, profession et
 domicile des témoins, et
 s'ils sont parens, voisins
 ou amis.

Si les déclarans ne sa-
 vent signer, il en sera
 fait mention. Si le décès
 a été constaté à la suite
 d'un accident par un of-
 ficier de police, il en sera
 fait mention, et le procès-
 verbal sera relaté.

ACTE DE DÉCES.

Mairie d'Yssche

Arrondissement communal de Bruxelles

Du *neufième* jour du mois de *germinal* l'an
nous de la République française.

Acte de Décès de *henry richiels*
 décédé le *neufième* jour du mois de *germinal*,
 à *sept* heure du *matin*, profession de *journalier*, âgé
 de *soixante-huit* ans, né à *Yssche*, Département
 de *la Dyle*, demeurant à *Yssche*
Epon de Elisabeth goosens

fil - de
 de

Sur la déclaration à moi faite par les Citoyen *guillaume*
Du Bois, demeurant à *Yssche*, profession
 de *gardiens*, qui a dit être *ami* de
 défunt, et par le Citoyen *antoine storch*
 demeurant à *Yssche*, profession de *journalier*, qui
 a dit être *ami* de défunt

Et ont signé *adu moi*

Si les déclarans ne sa-
 vent signer, il en sera
 fait mention. Si le décès
 a été constaté à la suite
 d'un accident par un of-
 ficier de police, il en sera
 fait mention, et le procès-
 verbal sera relaté.

Constaté par moi *Clement Kays* adjoint Maire
 de *la commune d'Yssche* faisant les fonctions d'officier public de
 l'état civil, soussigné. *Clement Kays*

G Dubois

astorch

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du *neuf* jour du mois de *germinale* l'an
neuf de la République française.

Acte de Décès de *jean Van Saël*
décédé le *neuf* jour du mois de *germinale*,
à *sept* heure du *matin*, profession de *journalier*, âgé
de *cinquante* ans, né à *Schaffhae*, Département
de *Vaud*, demeurant à *Yssche*
de Catherine Javix

fil de
de

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen *pierre*
godfroy, demeurant à *Yssche*, profession
de *journalier*, qui a dit être *ami* d'
désunt, et par le Citoyen *jean hump*
demeurant à *Yssche*, profession de *journalier*, qui
a dit être *voisin* de désunt

Et ont signé *Cespte jean hump* qui a dit être
ne savoir écrire

Constaté par moi, *Clement Ruy* adj. Maire
de la commune d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné.

Beris godfroy *Clement Ruy*

Il faut énoncer si la per-
sonne décédée est mariée,
veuve ou célibataire; et si
elle est mariée, les noms
et prénoms du survivant,
et, s'il est possible de le sa-
voir, les noms de ses père
et mère.

On mettra les noms,
prénoms, profession et
domicile des témoins, et
s'ils sont parens, voisins
ou amis.

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

285

ACTE DE DÉCÈS.

Mairie d'Yssche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du *neuf* jour du mois de *germinale* l'an
neuf de la République française.

Acte de Décès de *philipine Tajmans*
décédée le *neuf* jour du mois de *germinale*,
à *neuf* heure du *soir*, profession de *—*, âgée
de *neuf* ans, née à *Yssche*, Département
de *la Dyle*, demeurant à *Yssche*

filles de *pierre Tajmans* et
de *marianne Van molen*

Sur la déclaration à moi faite par les Citoyens *trise*
Tajmans, demeurant à *Yssche*, profession
de *cabatier*, qui a dit être *tante* de
désunt, et par le Citoyen *Clement Ruy*
demeurant à *Yssche*, profession de *tononier*, qui
a dit être *neveu* de désunt

Et ont signé avec moi

Si les déclarans ne sa-
vent signer, il en sera
fait mention. Si le décès
a été constaté à la suite
d'un accident par un of-
ficier de police, il en sera
fait mention, et le procès-
verbal sera relaté.

Constaté par moi *Clement Ruy* adj. Maire
de la commune d'Yssche, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné.

Thesia Tajmans

Clement Ruy

Mairie d'Esche
Arrondissement communal de Bruxelles
Du dix septième jour du mois de germinal l'an
neuf de la République française.

antoine Acte de Décès de pierre De Kelson
 décédé le même jour du mois de germinal,
 à sept heure du matin, profession de —, âgé
 de quatre ans, né à yffre, Département
 de la Dyle, demeurant à yffre

Il faut énoncer si la personne décédée est mariée, veuve ou célibataire; et si elle est mariée, les noms et prénoms du survivant, et, s'il est possible de le savoir, les noms de ses père et mère.

On mettra les noms, prénoms, profession et domicile des témoins, et s'ils sont parents, voisins ou amis.

fils de pierre De Kester
 de Barbe Van den Heyen Bergh
 Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen Barbe
 Van den Heyen, demeurant à *Yssche*, profession
 de *journalier*, qui a dit être *mere* d.
 défunt, et par le Citoyen *Henri De Kester*
 demeurant à *Yssche*, profession de *journalier*, qui
 a dit être *un* de défunt

Et ont signé De Marc ne savoir Erine

Si les déclarans ne savent signer, il en sera fait mention. Si le décès a été constaté à la suite d'un accident par un officier de police, il en sera fait mention, et le procès-verbal sera relaté.

Constaté par moi Clement Raje Adjon — Maire
de la Commune d'Ysshe, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné. Clement Raje

Mairie d'Yssou
Arrondissement communal de Brugges
Du dixième jour du mois de Vendémiaire l'an
Neuf de la République française.

Acte de Décès de *jeune Vanderstraeten*
 décédée le *onzième* jour du mois de *vingt-neuf*
 à *deux* heures du jour, profession de _____, âgé
 de *vingt-cinq* ans, née à *Bruxelles*, Département
 de la *Dyle*, demeurant à *terlaenen*
 fille de *La Patrie* et
 de

Sur la déclaration à moi faite par le Citoyen Arnold
Naus, demeurant à terlassem, profession
 de Ouvrier, qui a dit être Pere Mouricien de la
 défunte, et par le Citoyen Jean Eicy
 demeurant à yspiche, profession de peboycin, qui
 a dit être ami de la défunte

Et ont signé *J. M. 2263*

J. Erick

Constaté par moi Jean-François Looz Commissaire
soussigné. ce 27 brumaire An 11

4^e Doot J. H. Hrabecel
C. Bergiers
ad jointe union